

Wycombe, dans le comté de *Bucks*, vicomte *Caln* et *Calnstone* dans le comté de *Wilts*, et lord *Wycombe*, baron de *Chipping Wycombe*, dans le comté de *Bucks*, dans la pairie de la *Grande-Bretagne*; comte de *Kerry* et comte de *Shelburne*, vicomte *Clanmaurice* et *Fitzmaurice*, baron de *Kerry*, *Lixnaw* et *Dunkerron*, dans la pairie d'*Irlande*; gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du *Canada*, ce onzième jour de janvier en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

R. POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

L'honorable M. *Ross* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *James G. Ross*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport du ministre de la justice, concernant les pénitenciers du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin, 1883.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir documents de la session No 16.)

L'honorable M. *Dickey* a appelé l'attention de la Chambre sur l'opportunité d'établir une nouvelle école d'instruction militaire pour l'avantage de la *Nouvelle-Ecosse* et de *l'Île du Prince-Edouard*, à quelque endroit convenable sur la terre ferme.

Débats.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de la dernière inspection du steamer "*Northern Light*," ainsi que de tous autres documents en la possession du département de la marine propres à faire connaître la condition actuelle de ce bâtiment.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Haythorne* a appelé l'attention sur la convenance de prendre en temps opportun les moyens de remplacer le steamer "*Northern Light*" par un nouveau navire qui réunisse dans sa forme et sa construction les perfectionnements que requièrent l'expérience moderne.

Débats.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.